

PFAS : La nécessité d'acquiescer l'analyse et le contrôle

Dossier de la rédaction de H2o
January 2025

La pollution par les substances perfluoroalkyles et polyfluoroalkyles (PFAS) suscite une inquiétude croissante dans de nombreux pays européens, mais les données de surveillance disponibles sont rarement exhaustives. L'évaluation de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) publiée le 19 décembre montre que la plupart des cours d'eau, des eaux de transition et des eaux côtières faisant l'objet d'une surveillance ainsi qu'une grande partie des lacs européens sont pollués par au moins l'un des nombreux composés chimiques extrêmement persistants considérés comme nocifs pour la population et la nature.

La note d'information de l'AEE intitulée "Pollution des eaux européennes par les PFAS" donne un premier aperçu du problème lié aux "polluants éternels" présents dans les rivières, les lacs, les eaux de transition et les eaux côtières en Europe. En raison des incertitudes et des lacunes dans les données communiquées, il est difficile de tirer des conclusions sur l'ampleur du problème sévissant dans toute l'Europe. Toutefois, les résultats soulignent l'existence d'un défi à relever pour répondre aux objectifs de l'ambition "zéro pollution" visant à obtenir un environnement exempt de substances toxiques et pour atteindre un état chimique satisfaisant au titre de la directive-cadre sur l'eau. Selon l'AEE, il est nécessaire de mettre en place des méthodes d'analyse plus sensibles et d'élargir la gamme des substances ainsi que la couverture géographique afin de mieux comprendre l'ampleur du problème de la pollution par les PFAS en Europe. Les nouveaux éléments de preuve présentés dans la note d'information de l'AEE appuient l'actuelle proposition modifiant la directive-cadre sur l'eau afin d'étendre la liste des substances prioritaires et la nécessité de réviser les limites des PFAS présentes dans la directive eau potable.

L'objectif stratégique actuel de l'UE au titre de la directive-cadre sur l'eau est de parvenir à un état chimique satisfaisant des masses d'eau européennes à l'horizon 2027. Selon la récente évaluation de l'AEE sur l'état de l'eau en Europe, seules 29 % des eaux européennes ont atteint un état chimique satisfaisant au cours de la période 2015-2021. En matière de pollution zéro pour 2050, l'UE a pour objectif de réduire la pollution de l'air, de l'eau et des sols pour atteindre des niveaux qui ne soient plus considérés comme nocifs pour la santé et les écosystèmes naturels.

AEE communiqué - PFAS pollution in European waters